

Bulletin N° 48 – Janvier 2022



Prix de vente du N° : 2 € (hors port)

Syndicat loi 1884 enregistré sous le N° 0618 par la Mairie de Bordeaux

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Editorial.....   | 3  |
| Foire de Bordeaux du 21 au 29 mai 2022.....  | 4  |
| Préparation de la foire :.....   | 4  |
| Propositions APCCG.....  | 5  |
| Une truffière cambriolée à Mouthiers-sur-Boème en Charente.....  | 6  |
| "Ils ont tout défoncé à la pioche".....  | 6  |
| Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire.....  | 8  |
| Lecture du rapport de la dernière AGO du 23 11 2019.....   | 8  |
| Rapports financiers.....   | 8  |
| Premier exercice.....  | 8  |
| Deuxième exercice .....  | 10 |
| Sorties / Bulletins.....   | 11 |
| Sorties.....   | 11 |
| Bulletins.....   | 11 |
| Agrément d'un nouvel Administrateur.....   | 11 |
| Présentation et état d'avancement des travaux de la section Producteurs.....   | 11 |
| Boletière expérimentale de Hourtin / Programme LEADER.....   | 11 |
| Fédération de Mycosylviculture en Nouvelle Aquitaine.....  | 12 |
| Développement d'une filière champignons en Médoc - commercialisation.....  | 12 |
| Comité technique et scientifique.....  | 12 |
| Questions diverses.....  | 12 |
| Notre participation aux animations régionales.....   | 13 |
| Production mondiale de champignons et de truffes par pays.....   | 14 |
| Production mondiale de champignons et de truffes par pays.....   | 14 |
| Épisode de rouille vésiculeuse dans les Landes.....  | 15 |
| Symbiose entre Arbre et champignons.....   | 16 |
| Voici le plus gros champignon connu et il est comestible.....  | 17 |
| Maladie de Charcot : des champignons responsables d'une dizaine de cas en Savoie.....  | 18 |
| Un nombre de cas de la maladie de Charcot anormalement élevé.....  | 18 |
| Plusieurs pistes explorées.....  | 18 |
| Des histoires similaires dans d'autres pays.....   | 19 |
| Un lien établi entre la maladie de Charcot et des fausses morilles : le mystère scientifique résolu. 19                          |    |
| Fausse morille.....  | 20 |
| Nostradamus et la répercussion de la climatologie sur la pousse des cèpes .....  | 21 |
| Puis la réalité en fin de saison 2021.....   | 22 |
| Compte Rendu du Comité scientifique 13/11/2021.....  | 23 |
| Visite de la boletière d'Hourtin par les services de la Région Nouvelle Aquitaine et du PNR Médoc .....                          | 26 |
| Sortie à MIOS du 30 octobre 2021.....  | 27 |
| Liste des champignons trouvés et classés par Brigitte et Bertrand de la S <sup>té</sup> Linnéenne le 30 octobre 2021 à Mios..... | 28 |
| Deuxième sortie sur la boletière d'Hourtin.....  | 29 |
| Sortie mycologique à Hostens.....  | 32 |
| Liste des champignons trouvés le matin 27 novembre à Hostens.....  | 34 |
| Les administrateurs et leurs fonctions au sein de votre association.....   | 36 |

# Éditorial

Gérard LARRUE, Président APCCG

L'année 2021 s'est achevée comme elle avait commencé : pleine d'incertitudes.

Revenons sur les moments forts et activités marquantes de 2021, même si ces dernières n'ont pas été faciles à mettre en œuvre et si elles n'ont pas toutes été, pour diverses raisons, couronnées de succès.

Les sorties ; elles ont été au nombre de 3.

Bien que 2021 ait été suivant les endroits une année médiocre pour la pousse des cèpes, les récoltes faites à Mios, Hourtin et Hostens ont montré que notre département est riche voire très riche en autres espèces et que dans nos forêts de pins, maritimes et de feuillus du Triangle Landais la biodiversité est bien présente.

Le COVID n'a évidemment pas facilité les déplacements et le nombre de participants s'en est ressenti. Cette année nous essaierons de faire mieux notamment en diversifiant les activités proposées dans le cadre du collège amateur.

La commercialisation avec la mise en route de la marque "Cèpes et Champignons du Médoc" compte tenu de la faible production de bolets et de leur mauvaise qualité en général n'a pas permis de développer la marque comme nous l'avions prévu. La aussi, et si la nature nous aide – restons humble, nous essaierons de faire mieux l'année prochaine.

Le conseil technique et scientifique quant à lui a achevé les travaux de la boletière commençant même à faire les premières observations et études. Une réussite. Souhaitons lui un bel avenir.

Les aides financières du Conseil Départemental de la Gironde, du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine et du programme LEADER via le GAL Médoc sont en cours de versement. Nous les remercions très sincèrement pour leur soutien et leur contributions sans lesquels cet outil de recherche performant n'aurait pu exister.

La Fédération Régionale des Associations et Syndicats de Producteurs de Cèpes et Champignons Sylvestres de Nouvelle Aquitaine " Mycofédération de Nouvelle Aquitaine" a vu le jour le 16 décembre dernier à Périgueux. Souhaitons lui bonne réussite dans ses projets.

Sur les bases des travaux de 2021, l'année 2022 s'annonce pleine de promesses et d'activités.

Dans l'attente de vous rencontrer prochainement notamment sur le stand de la Fédération Régionale lors de l'édition 2022 de la Foire de Bordeaux, les membres du Conseil d'Administration et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2022.

## Foire de Bordeaux du 21 au 29 mai 2022



Résumé fait par Gérard sur la Foire internationale de Bordeaux 2022

Quelques éléments d'informations sur la nouvelle organisation de la ferme telle qu'elle devrait être présentée dans le cadre de la foire du 21 au 29 mai prochain.

Elle sera organisée en mode hybride :

- Virtuel notamment avec Agri-web tv
- En présentiel sur le site de la foire
- Décentralisé sur les territoires (semaine précédente)

Les animaux seront présents par cycles de 3 jours

Le marché de producteurs durera toute la manifestation

L'Agriculture c'est trois fois BON !

- Bon pour moi, bon pour mon territoire et bon pour ma planète.
- Bon pour ma planète
- Bon pour mon territoire

### Préparation de la foire :

Suite à une première réunion le 17 décembre 2021, réunion le Vendredi 28 janvier 2022 à 10 h 00 au Congrès Exposition de Bordeaux, rue Jean Samazeuilh, 33300 Bordeaux (salle Patio).

Evolution du concept qui a été présenté lors de la première rencontre, informations sur les animations, sur le Parcours de l'Enfant.

**Elisabeth UMINSKI**  
Responsable de l'équipe communication  
Tél : 05 56 01 33 38  
Port : 06 83 89 94 52

email : [elisabeth.uminski@na.chambagri.fr](mailto:elisabeth.uminski@na.chambagri.fr)

**AGRICULTURES & TERRITOIRES**  
**Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine**  
Site de Bordeaux  
Maison de l'agriculture et de la Forêt - Cité mondiale  
CS 91251 - 6 parvis des Chartrons  
33075 Bordeaux cedex

[www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr)

## Propositions APCCG

Nous devons proposer de l'information et de l'animation sur ces thématiques

L'objectif est d'attirer les enfants, les occuper dans des animations, et pendant ce temps réaliser un sondage auprès des parents, et les informer.

- Par « bon pour moi » il faut comprendre : Bon pour la santé – lien avec l'alimentation.
- Par « bon pour la planète » : il faut se pencher sur l'évolution positive, transition agro écologique.
- Par « bon pour mon territoire » : il faut travailler sur l'emploi et la dynamique des territoires.

Lors de la réunion j'ai informé de la création la veille de la fédération régionale et que ce serait sous cette bannière que les 3 associations en partenariat avec les 3 chambres d'agriculture seront présentes.

Nous serons positionnés dans le pôle ruralité (voir plan) avec les fédérations de chasse et de pêche qui peut-être feront un stand commun- ce devrait être un pôle d'animation.

La forêt ne s'est pas encore positionnée pour une participation

La prochaine réunion est prévue le 28 janvier prochain. En attendant il nous est demandé de réfléchir sur ce que nous pourrions proposer.

le même courriel a été transmis à Emmanuelle Chignat, Jean Louis Bignaud et nos amis des Chambres pour réfléchir ensemble sur ce que nous pouvons proposer.



## Une truffière cambriolée à Mouthiers-sur-Boëme en Charente

### "Ils ont tout défoncé à la pioche"

Publié le 21/12/2021 à 17h18 • Mis à jour le 21/12/2021 à 17h22

Écrit par **E. Gérard** avec **J. Debœuf**

Anne-Marie et Serge Gros ont porté plainte après le cambriolage de leur truffière à Mouthiers-sur-Boëme (Charente). • © Jérôme Debœuf, France Télévisions



De la terre grattée au pied des chênes et des trous. Beaucoup de trous. *"Ils ont tapé au hasard avec une pioche, un peu partout. Et tout ça, pour quoi ? Pas grand chose."* Serge et Anne-Marie en ont gros sur le cœur. Leur truffière autrefois si soignée à Mouthiers-sur-Boëme (Charente) a été saccagée. Meticuleusement.

Au pied de presque chacun des 300 arbres, les voleurs ont laissé des traces de leur passage. *"Ils sont venus avec des outils, c'est sûr"* se désole Serge, *"j'ai retrouvé un cultivateur à trois griffes, ça leur a sans doute servi à trier."* Dans leur précipitation, ils ont parfois abimé ce qu'ils étaient venus chercher. *"On a retrouvé des morceaux, ça veut dire que les truffes sont invendables, ou alors moitié prix."*

Le couple a découvert le carnage dimanche, et depuis il ne décolère pas. *"C'est notre passion depuis une vingtaine d'années"* explique Anne-Marie, la voix pleine d'émotion. *"On les a plantés ces arbres, on aime les voir pousser, on les taille, et voilà le résultat."*

Car le ou les voleurs ne se sont pas contentés de se servir, ils ont aussi fait des dégâts sur les arbres. Certains sont irrémédiables, comme lorsque la racine où pousse le précieux diamant noir a été coupée. *"Là, y aura plus de truffe, elle est morte"* peste Serge, *"c'est catastrophique"*. Il espère sauver les moins gravement touchées.

Son épouse et lui ont déposé plainte auprès de la gendarmerie de Blanzac. L'enquête est en cours mais ils ont peu d'espoir. Les braconniers ont agi de nuit. Leur butin ? *"Un ou deux kilos maximum"* assure Serge Gros. Au cours actuel de revente, entre 700 et 1.000 euros le kilo suivant la qualité, cela fait tout de même un joli petit pactole.

Les fêtes sont la période de tous les dangers pour les producteurs. Les vols ne sont pas rares, même si en Charente, *"cela s'est nettement calmé depuis 3 ans"* tempère Damien Martineau, de [l'Association interprofessionnelle de la trufficulture en Nouvelle-Aquitaine](#) (AITNA). *"Notre président Régis Mesnier a demandé à la gendarmerie de faire le ménage. Il y a eu pas mal d'interpellations et aujourd'hui, il n'y a plus de vols à notre connaissance."* Plus de vols déclarés en tout cas.

Car la truffe est un monde assez secret. Beaucoup de producteurs préfèrent rester discrets sur leur activité et le lieu où ils l'exercent pour se protéger des larcins. Certains appliquent la même réserve lorsqu'ils sont victimes d'un pillage. *"Déclarer un vol cela veut dire faire venir la gendarmerie, expertiser la truffière et s'expliquer sur les revenus qu'elle génère"* analyse Damien Martineau.

Aux quelques 250 trufficulteurs charentais, l'AITNA recommande d'être particulièrement vigilants à l'approche de Noël. Elle préconise de clôturer les parcelles voire de mettre en place de la vidéo surveillance.



# Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

## A.P.C.C.G.

**Siège social** : Chambre d'Agriculture 17 Cours Xavier Arnoz 33000 Bordeaux

**Courrier** : 31 avenue des Chênes 33700 Mérignac

**Courriel** : [jmcharpentier@free.fr](mailto:jmcharpentier@free.fr) ☎ : 06 11 48 55 51

**Le Samedi 13 novembre 2021 à 15 heures** s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association. Elle a eu lieu dans la salle d'animation du camping "La Mariflaude" route de Pauillac à Hourtin. Cette réunion a été organisée conjointement par le GPF Médoc et l'APCCG.

Gérard Larrue est nommé Président de séance et Jacques Charpentier Secrétaire.

Après contrôle des signatures de la feuille de présence, plus de 2/3 des membres sont présents ou représentés, l'Assemblée a pu valablement délibérer.

Le président rappelle que cette AG ordinaire sera représentative des années 2019, qui n'a pas pu se tenir à cause du Covid, et 2020.

Elle a eu pour ordre du jour :

- Lecture du compte rendu de la dernière Assemblée Générale publié dans le bulletin N° 45 de janvier 2020.
- Rapport financier du trésorier
- Compte rendu des sorties 2020/21 et prévisions pour l'année 2022 : sorties, bulletins, manifestations.
- Renouvellement des mandats d'administrateur.
- Mandats ayant expiré en 2020 à renouveler : Christian Mirtain, Louis-Julien Sourd et Jacques Charpentier.
- Mandats expirés en 2021 et à renouveler : Dominique Brunet, Jacques Avignon, Guy Riba, Gilles Joachim et Frédéric Placin.
- Agrément d'un nouvel administrateur Jean Raymond Liarçou.
- Présentation et état d'avancement des travaux de la section Producteurs.

## Lecture du rapport de la dernière AG ordinaire du 23 11 2019

Aucune observation, le rapport est donc approuvé à l'unanimité.

## Rapports financiers

Le trésorier donne les chiffres pour les exercices des deux années :

## Premier exercice

### Analyse des comptes pour la période du 01.07.2018 au 30.06.2019

Les comptes de l'association sont tenus en fonction des recettes/dépenses

#### Compte global de l'association :

##### Les recettes ont été de 3 541.12 € répartis de la façon suivante :

- 1748 € avec 48 encaissements d'adhésions, recettes foires, ventes de bûches, mycélium.
- 1793.12 € pour le projet Médoc.

##### Les dépenses ont été de 2 797,73 € répartis de la façon suivante :

- Dépenses générales 1 504,61 €
- Projet Médoc 1293.12 €

**Le résultat reportable de l'exercice est positif avec une marge de 743.39 €**

#### Le solde en banque reportable est de 1 108.15 € au 30.06.2019

Détail des dépenses générales

|                      |          |           |
|----------------------|----------|-----------|
| Frais généraux       | 357,09 € | soit 24 % |
| Bulletins            | 164.20 € | soit 11 % |
| Foires et animations | 794.88 € | soit 52 % |
| Sorties              | 188,44 € | soit 13 % |

## Deuxième exercice

### Analyse des comptes pour la période du 01.07.2020 au 30.06.2021

Les comptes de l'association sont tenus en fonction des recettes/dépenses

|   |
|---|
| <b>Compte global de l'association :</b> |
|---|

**Les recettes ont été de 44 199.61€ répartis de la façon suivante :**

APCCG : 1105 € (43 adhésions et différents dons)

Vente de cèpes : 1 266.23 €

Boletière : 41 828.38 €

**Les dépenses ont été de 45643.97 € répartis de la façon suivante :**

APCCG : 1 166.64 €

Vente de cèpes : 1 029.43 €

Boletière : 43 447.90 €

**Le résultat reportable de l'exercice est négatif de 1 444.36 €**

**Le solde en banque reportable est de 2 217.99 € au 30.06.2021**

Le trésorier fait remarquer qu'en 2020 nous avons encaissé relativement peu de cotisations vu le peu d'activités que nous avons eues.

Lors d'un appel de cotisations, la demande de soutien du trésorier pour aider notre association a été suivie d'effet puisque sur l'exercice suivant nous avons enregistré des dons à hauteur de plus de 500 €.

Aucune remarque sur les comptes des deux années. Quitus est donné au Trésorier et au Président pour la bonne tenue des comptes et dépenses.

## Sorties / Bulletins

### Sorties

Dès que nous avons obtenu l'autorisation de mise à disposition de la salle nous avons organisé la première sortie à Mios avec la Société Linnéenne. Puis il y a eu la sortie de ce matin avec la présentation des travaux effectués dans la boletière, visitée en début de matinée.

La prochaine sortie avec la Société Linnéenne devrait avoir lieu le 27 novembre à Hostens. J'attends le dossier que doit me faire parvenir la Mairie, pour l'organisation de cette journée en fonction des restrictions sanitaires.

L'idée de visiter une unité de production de champignons sera reprise et mise en place dès la levée de certaines contraintes dues au Covid sur le nombre de participant en lieu clos.

### Bulletins

Après discussion sur la forme que doit prendre ce bulletin, informatique ou papier, un sondage des présents confirme le choix papier, malgré le coût important de la distribution.

Coût du tirage pour 90 bulletins environ 60 €. Coût de la distribution par la poste 2.16 € par bulletin, la poste ayant supprimé le tarif 50 gr, il faut donc passer au tarif 100 gr.

La distribution papier a un autre avantage important, c'est de nous permettre de mieux communiquer avec tous nos partenaires.

Pour la bonne tenue du bulletin il est demandé à tous, de bien vouloir après chaque réunion envoyer un petit compte rendu avec une ou deux photos, la lecture et le look du journal en seront améliorés.

## Renouvellement des mandats d'administrateur de 2019 et 2020

Christian Mirtain, Louis-Julien Sourd, Jacques Charpentier, Dominique Brunet, Jacques Avignon, Guy Riba, Gilles Joachim et Frédéric Placin.

Tous ces mandats sont renouvelés à l'unanimité.

## Agrément d'un nouvel Administrateur,

Jean Raymond Liarçou est proposé pour faire partie de notre Conseil d'Administration. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

## **Présentation et état d'avancement des travaux de la section Producteurs.**

### **Boletière expérimentale de Hourtin / Programme LEADER.**

Les travaux sont terminés

La dépense globale se monte à 53 974,18 €

Les aides financières, au titre du cofinancement, de la Région Nouvelle Aquitaine (6953,02€) et du Conseil Départemental de la Gironde (4125,76€) ont été versées ainsi que l'acompte n°1 au titre du programme LEADER ( 948,56€).

La demande de paiement de l'acompte n°2 et solde a été réalisée auprès du GAL MÉDOC.

Le prêt relais de trésorerie (Loi DALLY) a été utilisé à hauteur de 40 395€. Il sera remboursé dès le versement de l'acompte n°2 sollicité au titre de la participation financière LEADER.

L'autofinancement du projet, constitué par la participation de plusieurs adhérents, est de 13 686,45€.

### **Fédération de Mycosylviculture en Nouvelle Aquitaine.**

Épaulées par les personnels des Chambres d'Agriculture de Gironde, de Creuse et de Dordogne ; les trois associations de Nouvelle Aquitaine travaillent à la constitution d'une Fédération Régionale regroupant les Associations Cèpes du Périgord, Mycosylviculture en Limousin et l'APCCG.

L'Assemblée générale constitutive est prévue pour la mi-décembre

### **Développement d'une filière champignons en Médoc - commercialisation.**

Bien que les producteurs aient été prêts pour engager une dynamique de commercialisation, les pousses de cet automne n'ont pas permis de développer une mise en marché susceptible de valoriser efficacement la marque "Cèpes et Champignons du Médoc"

### **Comité technique et scientifique**

Le Comité Scientifique nous a fait le bilan de l'année au travers de différents producteurs, elle ne fut pas bonne dans son ensemble. Détail dans ce bulletin..

### **Questions diverses.**

Une augmentation de la cotisation est mise aux voix. Les présents fixent la cotisation à 30 € pour 2022.

Plus personne ne demandant la parole, le Président clôt cette réunion à 19h.

## Notre participation aux animations régionales

### Constitution de la “Mycofédération de Nouvelle Aquitaine”

Le 16 Décembre 2021 s’est tenue à Périgueux, dans les locaux de la Chambre Départementale d’Agriculture, qui en abrite le siège, l’assemblée générale constitutive de la Fédération des Associations et Syndicats de Producteurs de Cèpes et Champignons Sylvestres de Nouvelle Aquitaine dite

### “Mycofédération de Nouvelle Aquitaine”

Les membres fondateurs sont les associations :

- Cèpes du Périgord
- Mycosylviculture en Limousin

et, ayant le statut de syndicat professionnel, notre association l’APCCG.

Cette fédération a notamment pour buts principaux :

- De représenter les intérêts communs des associations et syndicats de producteurs de cèpes et champignons sylvestres des départements de la Région Nouvelle -Aquitaine
- De promouvoir une filière socio-économique de cèpes et champignons exclusivement présents dans les bois de Nouvelle Aquitaine

Les membres que sont les associations doivent chacune être propriétaires d’une marque collective enregistrée à l’INPI afin, selon un cahier des charges strict, d’assurer origine, traçabilité et qualité des produits mis en marché.

L’APCCG est propriétaire de la marque “Cèpes et Champignons du Médoc »



*Madame Caroline Pinto-Bardinet chargée de Mission Agriculture et Alimentation au PNR Médoc*

# Production mondiale de champignons et de truffes par pays

[Production mondiale de champignons et de truffes par pays](https://www.atlasbig.com)  
[https://www.atlasbig.com > fr-fr > pays-par-la-production](https://www.atlasbig.com)

| Pays                                     | Production (tonnes) | Production par personne |
|--|---------------------|-------------------------|
| République populaire de Chine            | 6 675 364           | 4,789 kg                |
| États-Unis d'Amérique                    | 416 050             | 1,269 kg                |
| Pays-Bas                                 | 300 000             | 17,39 kg                |
| La France 8 <sup>ème</sup> au classement |                     |                         |
| France                                   | 83 013              | 1,234 kg                |

Les variétés de champignons sont innombrables mais les plus cultivées en France et dans le monde se limitent au nombre de quatre :

- Le champignon de Paris occupe la première place : c'est la variété la plus cultivée au monde de très loin. La Chine compte pour plus de 50% de la production mondiale.
- Le shiitaké, provenant d'Asie est la deuxième variété la plus produite dans le monde.
- Le pleurote occupe la troisième place de ce classement.

Le pied bleu vient clôturer ce classement des variétés les plus cultivées.

En 2019, la production française de champignons de couche s'élève à 90 000 t dont 38 000 t destinées au marché du frais.

Le marché **français** consomme la totalité de la **production** hexagonale, et importe entre 35 000 et 40 000 t suivant les années.



## Épisode de rouille vésiculeuse dans les Landes

« On dirait que c'est le feu qui a brûlé les pins »

Apparue en 2019 sur une partie des jeunes pins landais, la rouille vésiculeuse semble désormais s'attaquer à des pins plus vieux, sans qu'aucun remède ne soit pour l'instant efficace. L'inquiétude est grandissante chez les sylviculteurs



Sur la commune de Léon, comme partout ailleurs dans les Landes, les pins s'alignent à perte de vue. Il faut quitter l'axe principal et prendre les chemins sableux qui longent les parcelles pour voir les dégâts.

Le responsable : Un champignon le *Cronartium ribicola*

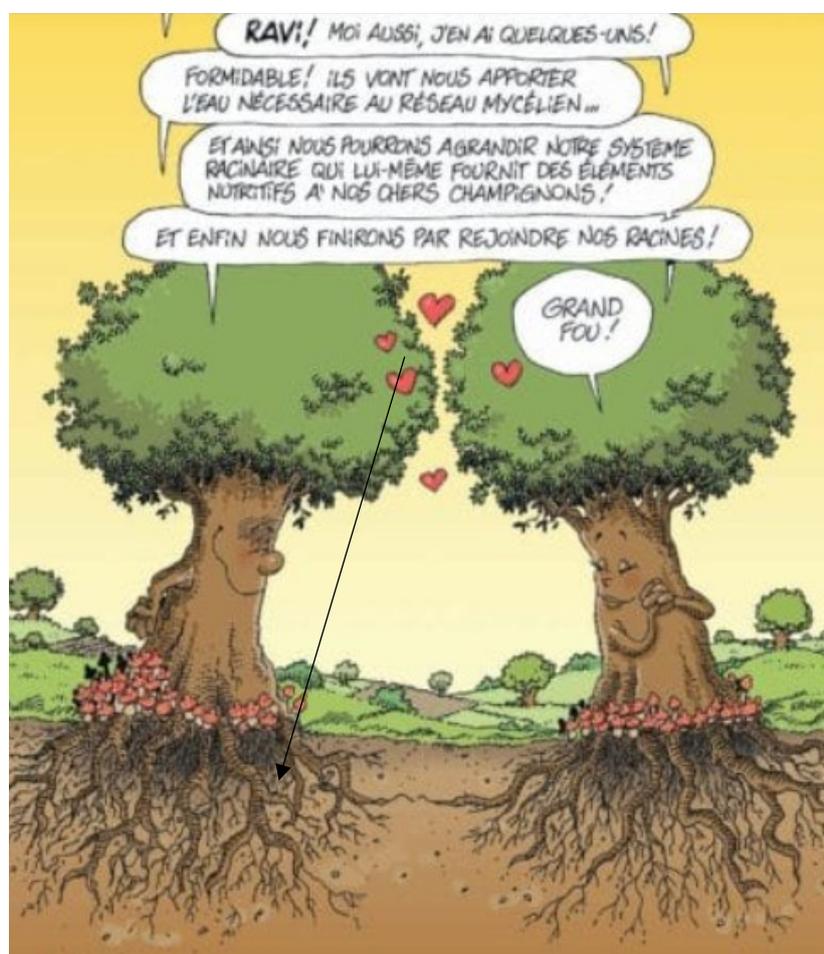


*Cronartium ribicola* est une espèce de champignons basidiomycètes de la famille des Cronartiaceae, responsables notamment de la rouille vésiculeuse du pin blanc. Ce champignon est responsable de la maladie de la rouille, qui affecte les arbres de la famille des Pinaceae et les arbrisseaux du genre Ribes.

Il est vrai que le développement de cette rouille vésiculeuse a également été **accéléré par les deux derniers étés, très secs et chauds**. De quoi, pour le patron de la Fédération Interprofessionnelle des Bois d'Aquitaine, être inquiet et vigilant "*pour savoir comment la situation va évoluer dans les mois à venir*". Les services de l'Etat (DRAAF) **recommandent d'abattre les pins touchés par la rouille** à plus de 40 % et de différer les chantiers de plantations de pins dans la zone impactée.

Par ailleurs, Pierre Teyssier, correspondant observateur du secteur pour le Département santé des forêts conseille un **débroussaillage superficiel de la végétation** au pied des pins afin de favoriser la circulation de l'air, ce qui peut être de nature à réduire la présence des hôtes alternants. "*Le champignon aimant particulièrement les environnements confinés*", conclut-il.

## Symbiose entre Arbre et champignons



## Voici le plus gros champignon connu et il est comestible

*Termitomyces titanicus* est une espèce de champignons de la famille des Lyophyllaceae.

C'est l'un des plus grands sporophores connus, dont l'hyménophore atteint un mètre de diamètre.

Ces champignons poussent en Afrique de l'Ouest, en symbiose avec les termites, qui les cultivent sur leurs pelotes de déjections et forment des « *fungus comb* », pour les consommer ensuite.

On en trouve aussi au Mexique



# Maladie de Charcot : des champignons responsables d'une dizaine de cas en Savoie

Par Maëlys Ponge - Mis à jour le 06/09/2021 à 15:02

Une étude franco-américaine a établi un lien entre la consommation de fausses morilles et la multiplication de cas de sclérose latérale amyotrophique – ou maladie de Charcot – dans un village de Savoie. Le résultat de dix années d'enquête.

## Sommaire

- Un nombre de cas de la maladie de Charcot anormalement élevé
- Plusieurs pistes explorées
- Des histoires similaires dans d'autres pays

Après plus de 10 ans de mystère et de recherches, une étude franco-américaine a révélé que des cas de **maladie de Charcot** (ou sclérose latérale amyotrophique) décelés en France étaient dus à la consommation de fausses morilles.

## Un nombre de cas de la maladie de Charcot anormalement élevé

En 2009, un médecin généraliste avait diagnostiqué un nombre anormalement élevé – 14 au total - de sclérose latérale amyotrophique (SLA) dans un village de Savoie. En France, la maladie de Charcot a normalement un taux moyen d'incidence de 2,5 pour 100 000 habitants.

Dans un premier temps, l'enquête médicale avait révélé que 11 cas de la maladie avaient déjà été déclarés entre 1991 et 2013 dans le même village. Ces personnes « 39 à 75 ans » n'ayant aucun lien de parenté, la question de la génétique ne se posait pas.

## Plusieurs pistes explorées

Avant d'explorer la piste de l'alimentation, les chercheurs se sont penchés sur des causes environnementales comme des "traces de toxines bactériennes ou de plomb dans l'eau, de gaz radon dans les habitations, de pollution de l'air ou de la terre par des pesticides ou des métaux lourds", rapporte *Sciences et Avenir*.

C'est un toxicologue américain, Peter Spencer, de l'Université de l'Oregon, qui s'est alors intéressé à la piste du *Gyromitra gigas* – plus communément appelé **fausse morille**. Le scientifique a effectivement prouvé que les personnes atteintes de la maladie de Charcot avaient consommé ce **champignon toxique - interdit à la vente depuis 1991** - quelques années auparavant.

## Des histoires similaires dans d'autres pays

Ce n'est pas la première fois que des aliments se retrouvent à l'origine de plusieurs cas de SLA. Sur l'île de Guam - ouest de l'océan Pacifique - Peter Spencer avait déjà découvert que la graine du cycas du Japon, une plante consommée localement, était à l'origine de cette pathologie. Depuis, les graines de cycas ont été interdites à la consommation.

En Finlande, la fausse morille – qui est d'ailleurs toujours en vente – a provoqué plusieurs cas de SLA.

La maladie de Charcot est une pathologie neuromusculaire progressive et fatale caractérisée par une perte des motoneurons, neurones qui commandent entre autre la marche, la parole, la déglutition et la respiration, définit l'Institut du Cerveau. Elle se caractérise par une mort progressive des neurones moteurs, une atrophie musculaire et donc la paralysie progressive des patients.

### Un lien établi entre la maladie de Charcot et des fausses morilles : le mystère scientifique résolu

**Depuis une dizaine d'années, les chercheurs tentaient de comprendre pourquoi des dizaines d'habitants d'un petit village de Savoie sans liens parentaux ont tous été atteints par la sclérose latérale amyotrophique (SLA) ou maladie de Charcot, une affection neurodégénérative mortelle rare.**

La publication scientifique parue dans le **Journal of the Neurological Sciences** en août dernier met fin à une énigme de plusieurs années et va pouvoir faire avancer les traitements médicaux ou du moins les origines de la maladie de Charcot.

En effet, dans le **petit village de Montchavin en Savoie**, une médecin généraliste s'étonne en 2009 de diagnostiquer trois scléroses latérales amyotrophiques (SLA) communément appelées maladie de Charcot, comme le rapporte [Sciences et Avenir](#)

#### **La maladie de Charcot**

*Les symptômes se caractérisent par une **paralysie complète** des muscles des bras, des jambes et de la gorge, entraînant une incapacité à marcher, manger, parler ou même respirer qui s'installe progressivement.*

*La sclérose latérale amyotrophique (SLA) se déclare à l'âge adulte (40-80 ans) et va évoluer, en 3 à 5 ans, vers la paralysie complète et le décès du patient par paralysie des muscles de la respiration, comme le rapporte **L'Institut du cerveau**.*

Les trois patients n'ont pas forcément de liens de parenté ce qui met la puce à l'oreille de la **médecin qui lance une alerte**. 14 cas dans un seul village

Après une étude approfondie sur le village, **onze autres personnes vont être diagnostiquées de la même affection pourtant rare**, seul souci la moitié est morte.

Très rapidement, les **facteurs génétiques sont exclus** puisque les personnes ne sont pas de la même famille.

Les **facteurs environnementaux sont ainsi passés au crible**. Chacun est étudié et éliminé au fur et à mesure : les sols, l'eau, la végétation, la pollution aux métaux lourds, au plomb, au radon...L'ingestion d'un champignon sauvage ; Mais finalement, tous avaient un point en commun : ils avaient tous ingéré un **champignon sauvage**, des **fausses morilles** dont le nom scientifique est **Gyromitra gigas**.

Mais pour trouver la cause, les chercheurs sont partis d'une hypothèse bien précise. : Une toxine découverte dans le Pacifique

Un toxicologue américain avait déjà fait une découverte quelque temps plus tôt et avait établi un lien entre les cas de maladie de Charcot sur l'île de Guam située dans le Pacifique et la consommation d'une graine, le cycas dans la cuisine locale. Depuis que la graine a été retirée de la consommation des plats de cette île du Pacifique, les cas de maladie de Charcot ont chuté de manière impressionnante.

Alors quand les chercheurs se sont intéressés à ce champignon, ils se sont rendu compte qu'il contient des toxines proches de celles du cycas.

Toutes les victimes du village de Savoie avaient bien consommé le fameux champignon.

D'ailleurs comme le précise la publication, la moitié des cas diagnostiqués dans le village français avaient eu une **crise aiguë après l'ingestion de la fausse morille**.

Et cette dernière conclut : "Cette découverte soutient l'hypothèse que **les génotoxines d'origine fongique peuvent induire une dégénérescence des motoneurones.**"

Laure Ducos

## Fausse morille

*Gyromitra esculenta*, fausse morille ou gyromitre fausse morille, est une espèce de champignons toxiques de la famille des Discinaceae dans l'ordre des Pezizales.



Couleur :  
Rouge Bordeaux

## Nostradamus et la répercussion de la climatologie sur la pousse des cèpes

Le 24 avril 2021 - La nature nous réserve bien des surprises, et ne s'arrête pas au confinement.

Le Comité Scientifique de l'APCCG vient de communiquer :

### Nostradamus et la répercussion de la climatologie sur la pousse des cèpes :

En janvier 2020, les données scientifiques des relevés réalisés sur les boletières et en particulier sur celle de Biscarrosse, avaient laissé prévoir une faible pousse pour l'année, ce qui fut le cas, voir notre article dans le bulletin N°47 : « Information cèpes donnant le résultat des pousses » Les conditions climatiques de ce printemps sont assez singulières, ce dernier étant très précoce et très sec, il est fort probable que cela soit bénéfique pour le cèpe. Cependant, plusieurs facteurs antagonistes vont rendre difficiles les prédictions de production :

- Le gel a peut être affecté vos chênes... Il est probable que le gel des chênes affecte la production de cèpes de 20 à 30% car cela retarde la capacité du chêne à produire ses feuilles et à développer des sucres. Les échanges avec le champignon seront moins intenses, donc la production plus faible.
- Pour les arbres ayant déjà bien développé leur feuillage, les conditions de sécheresse de surface sont idéales pour augmenter le potentiel mycélien du cèpe : la forêt en manque d'eau fabrique les cèpes de l'automne.
- La sécheresse peut avoir un impact important sur la création du feuillage de l'arbre : certains chênes ont certes débourré très tôt mais le manque d'eau a stoppé le développement des feuilles entraînant un manque de feuillage.

Cela entraîne une faible capacité de production de sucre et donc peu d'impact sur la production de cèpes.

Sur la boletière de Biscarrosse on peut faire les observations suivantes :

- *Débourrage très précoce des chênes, fin mars !! Normalement c'est début mai... mais le manque d'eau a ralenti l'apparition des feuillages de certains chênes ( pas de tous).*
- *Niveau de la nappe phréatique déjà très bas (au niveau de la limite racinaire depuis le 8 avril), c'est assez rare.*
- *Impact du gel pour l'instant très limité, mais ça peut geler encore jusqu'à mi-mai.*

Les prévisions météo à long terme (site de la chaîne météo) envisagent une suite du printemps sec ce qui serait excellent pour le cèpe, et augurerait une bonne saison de cèpes 2021 voire une saison exceptionnelle... par contre les cultures et les agriculteurs ne vont pas aimer. Il est encore trop tôt pour faire des prédictions fiables, les mois de mai et juin seront déterminants ! Un bilan mi-juillet ainsi que les sorties d'aérous de l'été donneront un bon aperçu de ce qui nous attendra à l'automne.

*Nous verrons bien à la rentrée. Bon courage à tous et à très bientôt je l'espère Jacques*

## Puis la réalité en fin de saison 2021

La production de cèpes en 2021 ne rentrera pas dans les annales. Le faible taux de production est lié aux conditions très pluvieuses du printemps.

Pourtant tout avait bien commencé avec une sécheresse remarquable au début du printemps. Mais les pluviométries importantes en mai et juin ont été très préjudiciables à la création de mycélium par le cèpe. Les résultats de ce printemps-été pourri ont pu se vérifier dans les bois à l'automne dans les boletières d'Hourtin et de Biscarrosse où les productions ont été très faibles.

Par contre les conditions très humides ont été profitables à la girolle, très active de juin à novembre cette année. Une excellente année de girolles augure-t-elle une mauvaise année de cèpes ?

Les cèpes de cette année étaient frêles, parfois moisissés avant même leur maturité. Ces signes sont souvent associés à une mauvaise année. Cela peut s'expliquer par un état faible du mycélium dans le sol, ne permettant pas au champignon de se défendre des attaques extérieures.

Mais une telle année permet aussi de consolider les connaissances globales du cycle du cèpe et de montrer par exemple qu'une sécheresse trop précoce au printemps, avant le débourrement des feuilles, n'a pas d'influence sur le potentiel de l'année.

L'année 2021 se termine, vivement 2022.

Frédéric Placin



## Compte Rendu du Comité scientifique 13/11/2021



Membres du CS : Pierre Barreyre, Joël Dupouy, Gérard Labat, Alain et Nathalie Meyre, Christian Mirtain, Jean-Yves Perez, Roland Piquemal, Frédéric Placin, Guy Riba,

Le CS s'est réuni en présence de tous les adhérents qui ont assisté à l'AG.

A tour de rôle les membres présentent leurs résultats 2021 et les perspectives 2022. Par souci de clarté je ne présenterai dans ce CR que les conclusions les plus solides, faisant abstraction des discussions encore peu conclusives. *In fine* j'indiquerai quelques pistes d'expérimentations qui devraient être mises en œuvre en 2022.

### P. Barreyre :

Les parties productrices des bois sont généralement riches en molinie bleue et contiennent de nombreuses zones humides. L'année 2021 est plutôt une mauvaise année pour les cèpes. En revanche les girolles ont exceptionnellement poussé notamment en juillet. L'observation majeure concerne l'effet positif du passage d'une landaise légère qui ne taillade le sol qu'en fines saignées de quelques centimètres de profondeur. En d'autres termes il faut retenir que les machines qui abîment trop le sol détruisent la croissance des cèpes.

### G. Labat :

Un bois de 6000 m<sup>2</sup> de pins de 50 ans a été détruit par la tempête de 1999. Dès 2000, des glands y ont été jetés et de jeunes plants de chênes, de bouleaux et de châtaigniers, de brandes et de houx ont été mis en place. 11 ans après, les premiers cèpes sont apparus mais non ramassés afin d'enrichir le sol en spores. Depuis, la pousse de cèpes ne cesse d'augmenter pour atteindre cette année 17 kg. Il est à noter parmi eux des pousses de magnifiques *Boletus pinicola*. Enfin cette année a été marquée par 4 pousses de girolles de juillet à novembre.

**A et N Meyre :**

Une pousse très étalée de cèpes de juin à novembre, avec un pic modeste autour du 15 octobre. Toutefois la récolte 2021 fut très faible, 25Kg sur 23 ha dont 6 traditionnellement productifs. De même il convient de noter une forte pousse de girolles en juin. Finalement il semblerait possible de faire un parallèle avec l'année 1985.

**C Mirtain :**

L'ensemble de la zone de production couvre 6,7 ha essentiellement répartis en 3 zones de production. L'année 2021 a été la plus mauvaise jamais enregistrée avec seulement 303 cèpes ramassés. La parcelle 1 longe le canal dont le niveau a considérablement baissé suite à des interventions du syndicat. Suite à la sécheresse de 2016, 75 stères de chênes ont été enlevés en 2017. En 2018 de nouveaux chênes ont été plantés. En 2021 cette parcelle a très peu donné. Sur la parcelle 2 de 1,2 ha de jeunes chênes ont été plantés. La parcelle 3 de 2,5 ha est une ancienne prairie humide. Sur une partie de cette prairie des chênes ont été plantés en 2016. Aujourd'hui ils constituent une frondaison épaisse sous laquelle des cèpes commencent à pousser. Sur l'autre partie herbacée, les cèpes poussent sur une bande propre d'environ 6 m de large.

**R Piquemal :**

Depuis une trentaine d'années le propriétaire irrigue un bois de chênes qui jouxte la maison. Le système d'irrigation a initialement servi à l'arrosage de champs de maïs de proximité. Le sol sableux repose sur un lit argileux à 30cm de profondeur. L'optimum d'irrigation est de 120 mm en 3 arrosages de 12 h au cours de 3 nuits consécutives. La stratégie consiste à provoquer le choc thermique par l'irrigation. Il faut donc arroser tant qu'il fait encore chaud. Le problème majeur est lié aux pluies qui suivent de peu l'arrosage. S'il pleut plus de 40 mm dans les 4 à 8 jours qui suivent le dernier arrosage, la pousse est définitivement interrompue. Pour minimiser ce risque il est donc recommandé de ne pas arroser toutes les parcelles en même temps. Si on arrose fin août, la pousse intervient 15 jours après. En octobre elle intervient en 18 jours, et finalement en 21 jours en novembre.

Dès que la fructification est enclenchée, il peut être utile d'ajouter un léger arrosage pour accélérer la croissance des champignons déjà formés.

Une semaine avant la récolte on applique une très faible dose d'anti limaces.

## F Placin :

La surface de la partie expérimentale est de 2,2 ha. Les études conduites depuis un grand nombre d'années ont permis d'établir un modèle de production des cèpes. En 2021 les prévisions de ce modèle (100 à 200 cèpes) ont été confirmées (132).

Le début du printemps a été très sec ce qui a retardé l'arrivée des feuilles. En revanche la fin du printemps a été très pluvieuses ce qui réduit considérablement la mycorhization et donc la pousse de cèpes.

L'année 2021 est marquée par une extraordinaire pousse de girolles de juin à novembre.

En septembre les pluies ont été satisfaisantes mais le sol était trop chaud, il n'y a donc pas eu fructification des cèpes.

En octobre le choc thermique a été peu marqué.

Les lieux habituels de production n'ont rien donné tandis que les pousses se localisaient majoritairement près des houx.

Le fait majeur est que la sécheresse du printemps doit avoir lieu après le débourrement des feuilles afin que les arbres puissent fournir des sucres aux cèpes. Par conséquent une sécheresse précoce, antérieure au débourrement ne favorise pas la fructification des cèpes car l'arbre, sans feuille, ne peut apporter les sucres dont le champignon a besoin.

Par faute de temps G Riba n'a pu présenter les expérimentations de la boletière de Hourtin. Toutefois l'essentiel en a été exposé lors de la visite qui a précédé. Vous en trouverez le synopsis dans le fichier power Point joint au mail.



# Visite de la boletière d'Hourtin par les services de la Région Nouvelle Aquitaine et du PNR Médoc

25 octobre 2021

**FONDS EUROPÉENS**  
2014-2020

**L'Europe investit dans les zones rurales**  
FONDS EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL  
Programme de développement Rural Aquitain 2014-2020

**CREATION D'UNE BOLETIERE EXPERIMENTALE**

Maîtrise d'ouvrage :  
Association des producteurs de Cèpes et Champignons de la Gironde  
Maison de la Forêt Cité mondiale – 6 Parvis des Chartrons, 33075 BORDEAUX

Projet cofinancé par l'Union européenne avec le  
Fonds Européen Agricole pour le développement Rural  
Mesure LEADER « Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale  
La Région Nouvelle Aquitaine  
Le Conseil Départemental de Gironde

**Plan de Financement**

|                                  |            |
|----------------------------------|------------|
| Montant global du projet – TTC : | 55393,88 € |
| Dépense subventionnable – TTC :  | 53944,58 € |

**Partenaires**

|  |            |
|--|------------|
| Europe : Sous-mesure 19.2              | 32366,72 € |
| Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine | 6953,02 €  |
| Conseil Départemental de la Gironde    | 4125,76 €  |
| APCCG                                  | 11948,38 € |

AIDE à la mise en œuvre d'opération dans le cadre de la stratégie de développement local menée par les acteurs locaux  
« Convention n° RAC190219 CRD720111

Dans le cadre du suivi technico-administratif lié aux financements des travaux d'installation de la boletière expérimentale de Hourtin, le 25 octobre dernier les membres du Conseil d'Administration ont accueilli sur le site :

- Madame Christine Alami chargée de Mission Territoriale – Pôle DATAR – Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
- Monsieur Mehedi Himaloui chargé de Mission LEADER AU GAL Médoc/ PNR Médoc
- Madame Marie Amouroux – technicienne du Groupement de Productivité Forestière du Médoc (GPF Médoc).

## Accueil et présentation des travaux



## Sortie à MIOS du 30 octobre 2021

Ce matin-là nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes de Mios prêtée par la mairie, que nous remercions.

Les membres de la Société Linnéenne étaient au rendez-vous pour nous inonder de leurs connaissances sur les champignons.

Après le café d'encouragement nous voilà dans les bois à la recherche de champignons.

L'équipe de ramasseurs



Et la visite de Monsieur le Maire



La table d'exposition



Et voici les paniers, pleins de nos trouvailles



## Liste des champignons trouvés et classés par Brigitte et Bertrand de la S<sup>té</sup> Linnéenne le 30 octobre 2021 à Mios

|   |  |
|---|--|
| Abortiporus biennis / au sol sur débris ligneux enterré | Mycena epipterygia / sur mousse                      |
| Amanita citrina / sous feuillus et conifères            | Amanita spissa/sous feuillus et conifères            |
| Amanita fulva / sous feuillus et conifères              | Amparopostia stiptica – (postia stiptica) / sur bois |
| Amanita muscaria / sous feuillus et conifères           | Armillaria mellea / cespiteux sur bois               |
| Amanita pantherina / sous feuillus et conifères         | Astraeus hygrometricus / au sol                      |
| Amanita phalloides / sous feuillus et conifères         | Boletus edulis / sous feuillus                       |
| Amanita rubescens / sous feuillus et conifères          | Calocera cornea / sur bois                           |
| Hebeloma fragilipes / sous feuillus                     | Calocera viscosa / sur bois                          |
| Hygrophoropsis aurantiaca / sur bois                    | Calvatia excipuliformis / sous feuillus et conifères |
| Hygrophorus cossus / endroit herbeux                    | Chroogomphus rutilus / sous conifères                |
| Hypholoma fasciculare / en touffe sur feuillus          | Cortinarius xanthophyllus / sous feuillus            |
| Imleria badia / sous conifères                          | Crepidotus applanatum / sur bois                     |
| Inocybe fastigiata / sous feuillus                      | Daedalea confragosa / sur bois                       |
| Inocybe geophylla / sous feuillus et conifères          | Entoloma nidorosum / sous feuillus                   |
| Inocybe lacera / sous feuillus et conifères             | Fistulina hepatica / sur blessure de feuillus        |
| Laccaria affinis / sous feuillus et conifères           | Fomes fomentarius / lignicole                        |
| Laccaria amethystina / sous feuillus et conifères       | Fomitopsis pinicola / sur bois                       |
| Lactarius chrysorrhoeus / sous feuillus                 | Gymnopilus liquiritiae / sur conifères               |
| Lactarius lacunarum / sous feuillus sur sol humide      | Gymnopilus penetrans / sur conifères                 |
| Lactarius deliciosus / sous conifères                   | Gymnopilus spectabilis/ sur bois                     |
| Lactarius quietus / sous feuillus                       | Mycena galericulata / sur souche de feuillus         |
| Lactarius serifluus / sous feuillus                     | Mycena inclinata / sur feuillus en touffe            |
| Lactifluus rugatus / sous feuillus                      | Panellus stypticus / sur bois                        |
| Leccinum auriantiacum / sous feuillus                   | Paxillus filamentosus/ sous alnus                    |
| Leccinum scabrum / sous Betula                          | Phaeolus schweinitzii/parasite des pins              |
| Lentinus tigrinus / sur bois milieu humide              | Phellinus igniarius / sur bois                       |
| Lycoperdon perlatum / humus forestier                   |  |
| Météo : nuageux pluie en fin d'après-midi               |  |
| Mycena pura / sous feuillus et conifères                |  |

*Phlebia radiata* / sur bois

*Piptoporus betulinus* / sur *Betula*

*Rususla lepida* / sous feuillus et conifères

*Scleroderma citrinum* / sous feuillus et conifères

*Stereum hirsutum* / lignicole

*Suillus bovinus* / sous conifères

*Suillus granulatus* / sous conifères

*Suillus luteus* / sous conifères

*Trametes versicolor* / lignicole

*Tricholoma ustaloides* / sous feuillus

*Tricholoma fulvum* / sous *Betula*

*Tricholomopsis decora* / sur bois de conifères

*Mycena galericulata* / sur souche de feuillus

*Mycena inclinata* / sur feuillus en touffe

*Panellus stypticus* / sur bois

*Paxillus filamentosus* / sous alnus

*Phaeolus schweinitzii* / parasite des pins

*Phellinus igniarius* / sur bois

*Phlebia radiata* / sur bois

*Piptoporus betulinus* / sur *Betula*

*Rususla lepida* / sous feuillus et conifères

*Scleroderma citrinum* / sous feuillus et conifères

*Stereum hirsutum* / lignicole *Suillus bovinus* /  
sous conifères

*Suillus granulatus* / sous conifères

*Suillus luteus* / sous conifères

*Trametes versicolor* / lignicole

*Tricholoma ustaloides* / sous feuillus

*Tricholoma fulvum* / sous *Betula*

*Tricholomopsis decora* / sur bois de conifères



## Deuxième sortie sur la boletière d'Hourtin

13 novembre 2021

Dans tous nos bulletins vous avez pu suivre la mise en place de cet outil de travail pour la recherche sur la pousse des cèpes de Bordeaux. Il était normal de programmer une sortie pour comprendre le travail accompli par nos bénévoles et le maître des lieux.

Nous voici dans l'entrée de la boletière accueillis par Joël et Guy.



L'installation de l'irrigation sur de nombreuses parcelles.



A midi dans la salle prêtée par un voisin, les bénévoles nous ont concocté un repas digne de « quelques étoiles ». A l'apéritif un vin chaud délicieusement élaboré par Guy.



En entrées, pâtés faits maison, avec plusieurs sortes de gibier.

Avant d'arriver au clou de la réception, une délicieuse côte de bœuf parfaitement cuite au sarment.



Le tout arrosé du vin prestigieux de nos producteurs.

Merci à tout ce monde qui a élaboré cette collation toujours agréable qui permet de mieux se connaître.

La journée s'est poursuivie par notre Assemblée Générale Ordinaire sur deux exercices en raison des conditions sanitaires particulières.

La soirée fut clôturée par une réunion du comité scientifique.

Et c'est fort tard que nous sommes rentrés à Bordeaux heureux d'une journée conviviale et bien remplie.

Merci à tous pour cette organisation.

## Sortie mycologique à Hostens

Le 27 novembre 2021

C'est dans la salle des fêtes prêtée gracieusement par la mairie, que nous remercions chaleureusement, que nous nous sommes rassemblés devant un café et un Kouglof qu'Eliane nous avait amoureusement fabriqué.

Après ce réconfort, nous nous mettons au travail.



Amoureux de ce bord de lac, où il est difficile de résister à la prise de photos, nous récoltons toutes les sortes de champignons que nous pouvons rencontrer.

Nous profitons de cette interruption pour nous restaurer et boire un verre de l'amitié.

11h30 Retour dans la salle où chacun apporte sa collecte. Les paniers sont pleins de surprises.

Brigitte et Bertrand se mettent au travail pour nommer chaque espèce de champignons



A une heure, rendez-vous au restaurant bistrannique .

Un restaurant bistrannique c'est quoi ? Le terme "bistrannique" est issu de la contraction des mots "bistrot" et "gastronomie". ... En somme, il s'agit de bien manger sans pour autant se rendre dans un restaurant étoilé.

Ce fut un peu long mais nous nous sommes régalez et nous pouvons confirmer que le terme bistrannique n'est pas usurpé.



3 h Retour à la salle où « les mordus » de la Société Linnéenne nous ont préparé l'exposition de notre récolte du matin.



Pour compléter cette exposition nous avons présenté différents panneaux didacticiels afin de pouvoir, comme convenu recevoir les visiteurs de la ville et des environs d'Hostens.

Malheureusement cela a été peine perdue car personne ne s'est présenté, ce que nous regrettons beaucoup.



17 h fin de journée, rangement et remise de la salle en état.



## Liste des champignons trouvés le matin 27 novembre à Hostens

Météo : pluie depuis plusieurs jours, mais pas de pluie le matin le temps de la récolte

|  |  |
|--|--|
| Armillaria mellea / en touffe sur bois   | Amanita rubescens / sous feuillus et conifères           |
| Calocera viscosa / sur bois  | Inocybe fastigiata / sous feuillus, lisières             |
| Cantharellus cibarius / sous feuillus  | Inocybe geophylla / sous feuillus et conifères           |
| Clavulina cinerea / dans bois de feuillus, parfois résineux                                | Hebeloma leucosarx / sous feuillus en zone humide        |
| Clavulinopsis laeticolor / dans herbe, mousse  | Hebeloma mesophaeum / ubiquiste                          |
| Clitocybe decembris / sous feuillus  | Hebeloma sinapizans / sous feuillus                      |
| Clitocybe nebularis / sous feuillus et conifères   | Entoloma papillatum/ milieu herbeux                      |
| Clitocybe phyllophila / sous feuillus  | Cortinarius anomalus / sous feuillus                     |
| Clitocybe vibecina / sous conifères  | Cortinarius croceus / sous conifères                     |
| Craterellus lutescens / sous conifères   | Cortinarius decipiens / sous feuillus                    |
| Collybia amanitae / sur débris végétaux  | Cortinarius elatior/ sous feuillus, parfois conifères    |
| Rhodocollybia butyracea / sous feuillus et conifères                                       | Cortinarius flexipes / sous feuillus et conifères        |
| Asterophora parasitica / sur vieilles russules   | Cortinarius inolens / sous feuillus et conifères         |
| Marasmius androsaceus / sur brindilles   | Cortinarius mucosus / sous conifères                     |
| Marasmiellus rameallis / sur brindilles  | Cortinarius semisanguineus / sous conifères              |
| Mycena clavicularis / sur aiguilles de pin   | Cortinarius talus / sous feuillus                        |
| Mycena epypterigia / dans mousse Mycena galericulata / en touffe sur feuillus et conifères | Cortinarius torvus / sous feuillus                       |
| Mycena rosea / sous feuillus et conifères  | Gymnopilus liquiritiae / sur bois de conifères           |
| Flammulina velutipes / cespiteux   | Gymnopilus penetrans / sur bois de conifères             |
| Lepiota felina / sous conifères  | Gymnopilus spectabilis / sur bois                        |
| Macrolepiota procera / lisières, bois clairs   | Galerina vittiformis / dans mousse                       |
| Coprinellus micaceus / en touffe sur débris de bois  | Hypholoma fasciculare / en touffe sur bois               |
| Typhrasa (psathyrella) gossypina / sur débris ligneux                                      | boisypyrasa (psathyrella) gossypina / sur débris ligneux |
| Amanita citrina / sous feuillus et conifères   | Amanita citrina / sous feuillus et conifères             |
| Amanita junquillea / sous feuillus et conifères  | Amanita junquillea / sous feuillus et conifères          |
| Amanita lividopallescens / sous feuillus   | Amanita lividopallescens / sous feuillus                 |
| Amanita muscaria / sous feuillus et conifères  | Amanita muscaria / sous feuillus et conifères            |
| Amanita phalloides / sous feuillus et conifères  | Amanita phalloides / sous feuillus et conifères          |
| Amanita rubescens / sous feuillus et conifères   | Amanita rubescens / sous feuillus et conifères           |
| Amanita phalloides / sous feuillus et conifères  | Inocybe fastigiata / sous feuillus, lisières             |

|   |  |
|---|--|
| Typhrasa (psathyrella) gossypina / sur débris ligneux | Russula betularum / sous bouleau                   |
| Amanita citrina / sous feuillus et conifères          | Russula cessans / sous conifères                   |
| Amanita junquillea / sous feuillus et conifères       | Russula fragilis / sous feuillus et conifères      |
| Amanita lividopallescens / sous feuillus              | Russula nigricans / sous feuillus et conifères     |
| Amanita muscaria / sous feuillus et conifères         | Russula parazurea / sous feuillus                  |
| Amanita phalloides / sous feuillus et conifères       | Russula sanguinea / sous conifères                 |
| Amanita rubescens / sous feuillus et conifères        | Russula sardonica / sous conifères                 |
| Inocybe fastigiata / sous feuillus, lisières          | Russula torulosa/sous conifères                    |
| Inocybe geophylla / sous feuillus et conifères        | Lactarius chrysorrhoeus/ sous feuillus             |
| Hebeloma leucosarx / sous feuillus en zone humide     | Lactarius controversus / sous feuillus             |
| Hebeloma mesophaeum / ubiquiste                       | Lactarius deliciosus / sous conifères              |
| Hebeloma sinapizans / sous feuillus                   | Lactarius hepaticus / sous conifères               |
| Entoloma papillatum/ milieu herbeux                   | Lactarius quietus / sous feuillus                  |
| Cortinarius anomalus / sous feuillus                  | Lactarius semisanguifluus / sous conifères         |
| Cortinarius croceus / sous conifères                  | Lactarius serifluus / sous feuillus                |
| Cortinarius decipiens / sous feuillus                 | Lactarius tabidus / sous bouleau, milieu humide    |
| Cortinarius elatior/ sous feuillus, parfois conifères | Lactarius vietus / sous bouleau                    |
| Cortinarius flexipes / sous feuillus et conifères     | Paxillus involutus / ubiquiste                     |
| Cortinarius inolens / sous feuillus et conifères      | Hygrophoropsis aurantiaca / sur conifères          |
| Cortinarius mucosus / sous conifères                  | Suillus bovinus / sous conifères                   |
| Cortinarius semisanguineus / sous conifères           | Imleria badia / sous conifères                     |
| Cortinarius talus / sous feuillus                     | Boletus edulis / sous feuillus                     |
| Cortinarius torvus / sous feuillus                    | Leccinum brunneogriseolum / sous bouleaux          |
| Gymnopilus liquiritiae / sur bois de conifères        | Lycoperdon perlatum / humus forestier              |
| Gymnopilus penetrans / sur bois de conifères          | Scleroderma aerolatum / sous feuillus et conifères |
| Gymnopilus spectabilis / sur bois                     | Scleroderma citrinum / sous feuillus et conifères  |
| Galerina vittiformis / dans mousse                    | Scleroderma geaster / sur sol sablonneux           |
| Hypholoma fasciculare / en touffe sur bois            | Phallus impudicus / humus forestier                |
|   | Clathrus archeri / humus fores                     |

# Les administrateurs et leurs fonctions au sein de votre association

Les administrateurs membres du bureau :

**Présidente d'honneur :** Marie-Thérèse Fauqué

**Président :** Gérard Larrue

**Vice-Présidents :** Josette Landureau, Louis-Julien Sourd

**Comité scientifique :** Guy Riba, Frédéric Placin

**Secrétaire Général et Trésorier :** Jacques Charpentier

**Secrétaires :** Guy Riba

**Bulletin :** Jacques Charpentier, Jean-Raymond Liarçou

## Les autres administrateurs :

Jacques Avignon, Christian Mirtain, Gilles Joachin, Alain Meyre

Pour tout renseignement sur notre association, prendre contact avec :

### A.P.C.C.G.

Gérard Larrue

594 chemin de Molinier  
33290 Le Pian Médoc

Tél : 06.88.78.43.24

### Rédaction Bulletin / Courriel

Jacques CHARPENTIER

31 Av des Chênes  
33700 Mérignac

Tél : 06.11.48.55.51

**Courriel :** [jmcharpentier@free.fr](mailto:jmcharpentier@free.fr)

Adresse du courrier : APCCG 31 Avenue des Chênes 33700 Mérignac

